

# Les lycées aussi sont évalués

Le ministère de l'Éducation nationale vient de publier les indicateurs de résultats des lycées au bac. Il s'agit de différents critères qui doivent permettre d'apprécier les capacités d'un établissement scolaire à faire réussir ses élèves.

En l'occurrence, à obtenir son diplôme. Zoom sur les lycées de la région de Saverne.

Qu'est-ce qu'un bon lycée ? Un établissement sélectif qui affiche 100 % de réussite au bac ? Un établissement moins prisé mais qui a su, tout au long de la scolarité, développer les capacités de ses élèves ? Les indicateurs de résultats des lycées, dévoilés aujourd'hui par le ministère de l'Éducation nationale, n'ont pas pour objectif de dresser un palmarès des meilleurs établissements. Mais de permettre d'apprécier la capacité d'un établissement à accompagner ses élèves depuis la seconde jusqu'à l'obtention du diplôme via différents critères.

## EN ALSACE BOSSUE

Les deux lycées d'Alsace Bossue, à Sarre-Union et Oermingen sont tous deux classés comme étant performants dans ce classement. Pour les sections générales présentes uniquement au lycée Georges Imbert de Sarre-Union, le taux de réussite au bac, qui est de 95 % des 105 candidats, est supérieur au taux de réussite attendu (93 %). C'est d'autant plus le cas si l'on prend en compte l'ensemble du cursus en lycée puisque le taux d'accès au bac depuis la seconde est de 73 % contre 67 % attendus et de 95 % contre 90 % attendus de la 1<sup>re</sup> au bac.

Pour les filières professionnelles, le lycée Imbert est également performant avec 87 % de réussite au bac contre 79 % attendus. Le taux d'accès depuis la seconde (78 %) est de 15 points supérieur aux attentes et il est également largement au-dessus des attentes de la 1<sup>re</sup> au bac avec 84 % contre 73 % pour les lycées dans la même configuration. Concernant le lycée professionnel privé Sainte-Thérèse d'Oermingen, la aussi les résultats sont positifs. Le taux de réussite au bac est de 94 % contre 91 % attendus. 78 % des élèves font le chemin directement de la seconde au bac, soit 7 points de plus que d'autres lycées similaires (71 %). L'apport est encore plus flagrant de la 1<sup>re</sup> au bac avec 94 % de reçus contre 82 % attendus.

De son côté, le lycée général Leclerc de Saverne affiche un taux de réussite de 97 % (+ 1 point) toutes séries confondues pour 241 candidats. Quant au lycée Adrien-Zeller de Bouxwiller, il enregistre un taux de 96 % (+1 point) de réussite au bac 2015 pour 203 candidats.

Concernant les lycées professionnels, le lycée du Haut-Barr a un taux de réussite au bac de 89 % (+1 point) pour 18 candidats. Quant au lycée des métiers-CFA Jules-Verne, il enregistre une forte valeur ajoutée avec quatre points au-dessus des résultats attendus, soit un taux de réussite de 84 % pour 89 candidats.

À noter que le ministère de l'Éducation nationale mesure l'écart entre les taux obtenus par l'établissement et ceux attendus. Cette valeur ajoutée tient compte de l'offre de formation du lycée et des caractéristiques de ses élèves (âge, origine sociale, sexe) ainsi que de leur niveau scolaire à leur entrée au lycée et de la composition sociodémographique de l'établissement.

## Où sont les mentions ?

Autre indicateur pris en compte par le ministère, le taux d'accès au baccalauréat, c'est-à-dire la probabilité pour un élève de seconde ou de première d'obtenir son bac en ayant effectué toute sa scolarité dans le même lycée.



Le lycée du Haut-Barr de Saverne affiche un taux de réussite de 98 % au bac général, toutes séries confondues, pour 134 candidats. PHOTO DNA - CN

Et ce, quel que soit le nombre d'années nécessaires pour y arriver. Au lycée Adrien-Zeller, ils sont 85 % parmi les secondes, 95 % parmi les premières. Au lycée Leclerc, ils sont 84 % parmi les élèves de seconde et 95 % parmi les élèves de première à suivre leur scolarité en intégralité dans l'établissement et à empocher leur diplôme. Au lycée du Haut-Barr, les taux sont

de 81 % pour les secondes, 97 % pour les premières. Dernier indicateur à relever, le « taux d'accès de la terminale au baccalauréat ». Instauré cette année, il doit permettre d'apprécier si un lycée accepte volontiers ou non, de garder en son sein les élèves qui ne réussissent pas le bac à l'issue de leur terminale, et d'évaluer l'efficacité de la politique de redou-

blement qu'il pratique. Au lycée du Haut-Barr comme au lycée Leclerc et au lycée Adrien-Zeller, ce taux est de 98 %. À noter que cette année encore, il n'est fait état nulle part du autre indicateur qui pourrait faire la différence. ■ V.K.

► Lire également en page Région.